DNCA INVEST
CONVERTIBLES

OBLIGATIONS CONVERTIBLES EUROPÉENNES

Objectif de gestion

Le Compartiment vise à fournir une appréciation du capital avec une faible volatilité en investissant dans des obligations convertibles. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). La composition du portefeuille ne cherchera pas à répliquer la composition d'un indice de référence d'un point de vue géographique ou sectoriel. Néanmoins, l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB (Bloomberg ticker : UCBIFX21 Index) pourra être utilisé comme indicateur de référence a posteriori.
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (EUR)	186,96
Actif net (m€)	706
Delta	45%
Taux actuariel moyen	1,13%
Prime moyenne	40,88%
Sensibilité moyenne	2,58
Maturité moyenne (années)	7,00
Nombre de lignes	57
Note moyenne	BBB+

Performance base 100 (du 31/10/2016 au 30/10/2026)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

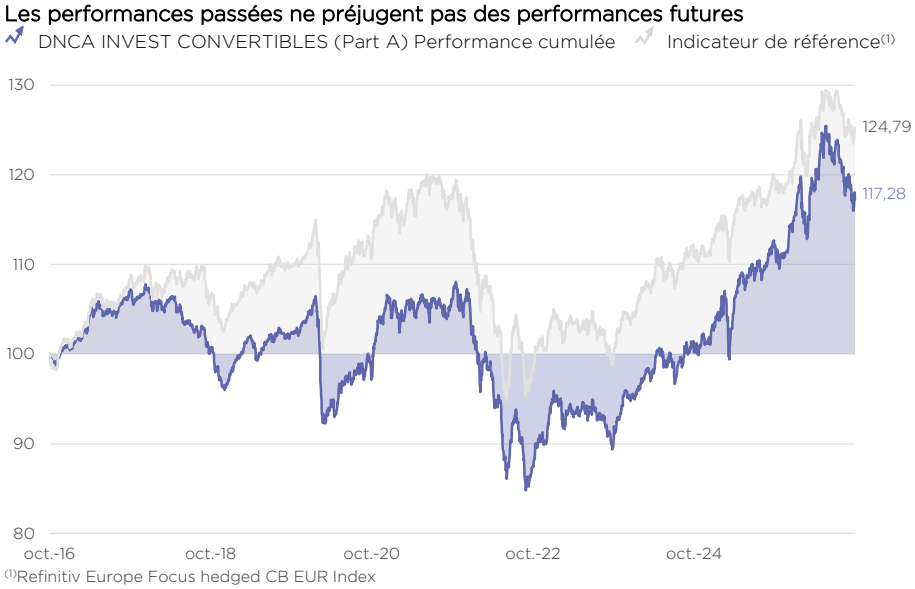

(1)Refinitiv Europe Focus hedged CB EUR Index

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Part A	+4,67	+9,30	+2,04	+1,61	+3,56
Indicateur de référence	+4,43	+8,01	+1,25	+2,24	+3,98
Part A - volatilité	7,79	6,71	7,03	5,97	5,18
Indicateur de référence - volatilité	6,64	5,51	6,13	5,55	5,83

Performances cumulées (%)

	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part A	-1,85	+5,04	+4,67	+30,57	+10,64	+17,28
Indicateur de référence	-0,77	+4,69	+4,43	+26,01	+6,40	+24,78

Performances calendaires (%)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Part A	+10,24	+5,63	+6,55	-15,27	+1,12	+1,50	+7,19	-9,44	+6,11	+0,89
Indicateur de référence	+7,18	+6,30	+4,23	-14,20	-0,25	+6,03	+7,60	-5,18	+6,99	-0,21

Indicateur de risque

1 2 **3** 4 5 6 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Ratio de Sharpe	0,32	0,98	-0,01	0,11
Tracking Error	2,93%	2,73%	2,77%	2,63%
Coef. corrélation	0,93	0,92	0,92	0,90
Ratio d'information	0,10	0,47	0,29	-0,24
Bêta	1,09	1,12	1,06	0,97

Principaux risques : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque en perte de capital, risque actions, risque de change, risques spécifiques liés aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré, risque de durabilité, risque ESG

Principales positions

	Poids
Schneider Electric SE 1.25% 2033 CV	5,01%
QIAGEN NV 2% 2032 CV	4,88%
RAG-Stiftung 2.25% 2030 CV	4,55%
STMicroelectronics NV 0.63% 2033 CV	4,00%
Legrand SA 1.5% 2033 CV	3,78%
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd 0% 2031 CV	3,24%
Deutsche Boerse AG 0.5% 2031 CV	3,10%
TUI AG 1.95% 2031 CV	2,93%
Vinci SA 0.75% 2031 CV	2,71%
Cara Obligations SAS 1.5% 2030 CV	2,42%
	36,61%

Répartition par maturité

	Poids (%)		Sensibilité	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
1 - 2 ans	3,4%	7,4%	0,0	0,1
2 - 3 ans	3,8%	2,8%	0,0	0,0
3 - 4 ans	8,1%	18,7%	0,2	0,3
4 - 5 ans	37,4%	35,6%	0,9	0,9
> 5 ans	38,7%	35,6%	1,2	1,1

Répartition par notation

	Fonds	Indice
AA	3,4%	3,4%
A	26,4%	27,6%
BBB	24,6%	29,6%
BB	8,7%	4,9%
< BB	-	5,4%
NR	37,0%	29,1%

Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	36,1%	34,9%
Allemagne	31,0%	44,9%
Pays-Bas	10,7%	6,2%
Italie	7,7%	6,7%
Taiwan	3,3%	-
Espagne	3,3%	4,7%
Autriche	2,7%	-
Chine	1,8%	-
Corée du Sud	1,3%	-
Afrique du Sud	0,9%	-
Etats-Unis	0,5%	-
Japon	0,5%	-
Norvège	0,3%	-
Autres pays	-	2,6%

Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Services financiers	18,1%	11,9%
Biens et services industriels	15,4%	17,5%
Technologie	14,7%	7,0%
Énergie	9,6%	10,5%
Bâtiment et matériaux de	9,4%	7,5%
Voyages et loisirs	7,5%	6,9%
Santé	5,1%	9,4%
Banques	4,5%	6,5%
Immobilier	3,6%	12,7%
Services aux collectivités	3,4%	4,6%
Ressources de base	3,0%	-
Distribution	1,2%	-
Automobiles et équipementiers	0,6%	-
Chimie	0,4%	-
Produits et services de	-	5,4%
Liquidités et autres	3,5%	N/A

Principaux mouvements

Entrées : SPIE SA

Sorties : SPIE SA 2% 2028 CV

Delta

	Fonds	Indice
Delta*	45,4%	48,1%
Delta effectif	40,9%	36,7%
Input spread	112,8	113,3
Implicite spread	75,9	73,6

*Couverture exclue

Principaux deltas

	%
Eni SpA 2.95% 2030 CV	87,6%
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd 0% 2030 CV	81,3%
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd 0% 2029 CV	80,7%
Iberdrola Finanzas SA 1.5% 2030 CV	80,0%
RAG-Stiftung 2.25% 2030 CV	74,6%
RAG-Stiftung 1.45% 2031 CV	73,2%
Porr Ag 2.75% 2131 CV	67,2%
Salzgitter AG 3.38% 2032 CV	65,7%
Morgan Stanley Finance LLC 0% 2029 CV	62,8%
Schneider Electric SE 1.25% 2033 CV	61,9%

Répartition par profil (contribution au delta)

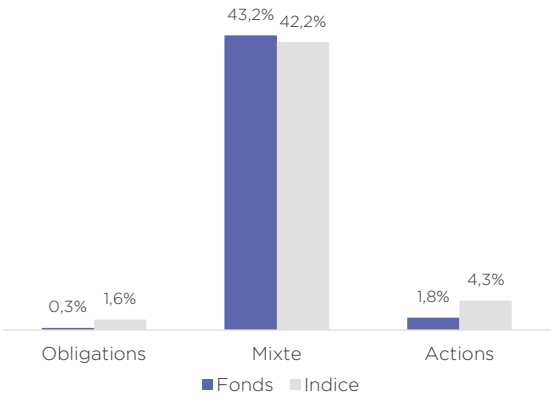

Répartition par profil (poids)

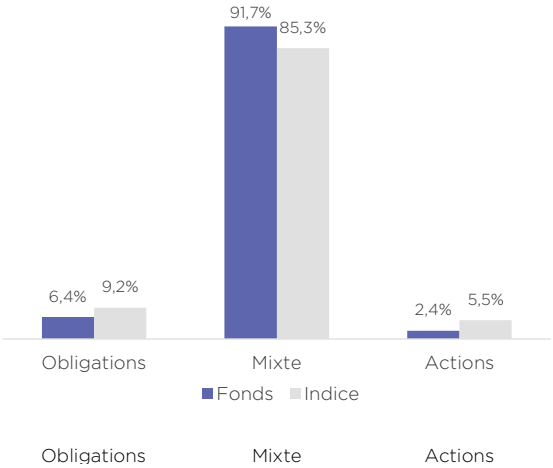

Obligations Mixte Actions

Contribution au delta par pays

	Delta		Delta effectif	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
France	16,5%	17,8%	14,4%	13,4%
Allemagne	13,6%	20,3%	12,5%	15,3%
Pays-Bas	5,4%	3,7%	4,4%	2,8%
Italie	2,8%	2,7%	4,3%	2,0%
Espagne	1,8%	3,0%	3,6%	2,8%
OPCVM	-	-	1,2%	-
Taiwan	1,4%	-	1,0%	-
Autriche	1,4%	-	1,0%	-
Corée du Sud	0,7%	-	0,5%	-
Royaume-Uni	-	-	0,5%	-
Chine	0,7%	-	0,4%	-
Suisse	0%	-	0,3%	-
Afrique du Sud	0,5%	-	0,3%	-
Japon	0,2%	-	0,2%	-
Norvège	0,2%	-	0,1%	-
Etats-Unis	0,2%	-	0,1%	-
	-	-	-1,5%	-
Suède	-	0,6%	-	0,4%
Liquidités et autres	-	-	-2,5%	-

Contribution au delta par secteur

	Delta		Delta effectif	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Biens et services industriels	7,9%	9,4%	7,3%	6,7%
Services financiers	8,3%	6,3%	6,4%	5,1%
Énergie	5,8%	6,6%	6,3%	5,7%
Technologie	6,5%	3,3%	6,3%	2,0%
Bâtiment et matériaux de construction	3,5%	2,9%	3,7%	2,4%
Voyages et loisirs	3,6%	3,7%	3,2%	2,7%
Services aux collectivités	1,7%	2,9%	2,9%	2,8%
Santé	3,0%	4,6%	2,3%	3,5%
Ressources de base	1,6%	-	1,7%	-
OPCVM	-	-	1,2%	-
Automobiles et équipementiers	0%	-	0,8%	-
Immobilier	0,8%	2,6%	0,5%	1,6%
Banques	2,0%	3,2%	0,4%	2,6%
Distribution	0,5%	-	0,3%	-
Chimie	0,2%	-	0,1%	-
Produits et services de consommation	-	2,6%	-	1,7%
Liquidités et autres	-	-	-2,5%	-

Commentaire de gestion

Le mois d'octobre a été marqué par une remontée de l'aversion au risque, alimentée par la persistance des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et les inquiétudes croissantes autour du financement des investissements dans l'intelligence artificielle. La poursuite de la hausse des prix du pétrole a entretenu les pressions inflationnistes, incitant la Fed et la BCE à maintenir une politique monétaire prudente. En Europe, les indicateurs économiques ont montré des signes d'essoufflement, avec un PMI composite de la zone euro en repli à 51,9, tandis que les tensions sur les dettes souveraines se sont poursuivies, notamment en France. Parallèlement, les interrogations sur la soutenabilité de l'endettement des acteurs de l'infrastructure IA ont provoqué une correction des valeurs technologiques et un écartement des spreads de crédit, illustré par une hausse de 26 points de base de l'iTraxx Crossover, à 326 points de base. Dans ce contexte, les marchés actions européens ont mieux résisté que leurs homologues américains : le Stoxx 600 progresse de 1,9 %, contre un recul de 0,9 % pour le S&P 500 et de 5,4 % pour le Nasdaq 100. La rotation sectorielle a favorisé les valeurs défensives, notamment la santé et la consommation courante, ainsi que l'énergie, au détriment de la technologie et de l'automobile. Dans cet environnement, le marché primaire européen des obligations convertibles est resté fermé.

Depuis le début de l'année, le fonds DNCA Invest Convertibles affiche une performance de 5,04%, contre 4,69% pour son indice de référence, le Refinitiv Europe Focus Hedged CB (EUR). Sur le marché secondaire, des renforcements ont été réalisés sur les titres suivants : Rag/Evonik 2031, Soitec 2033, Qiagen 2032, BNP Paribas 2031, Lufthansa 2031 et Harmony Gold Mining 2031. À l'inverse, nous avons procédé à des ventes sur les souches ENI 2030, Vonovia 2032 et Tag Immobilien 2031. Par ailleurs des arbitrages vers des positions options ont été réalisés sur les actions sous-jacentes respectives afin de bénéficier d'une meilleure asymétrie de marché : GS/ASML 2030 et Iberdrola 2030.

Dans un environnement marqué par une volatilité accrue des marchés actions et un élargissement des primes de crédit, nous continuons de privilégier les obligations convertibles présentant les profils de convexité les plus attractifs. La correction de certaines valeurs technologiques rappelle l'importance d'une sélection rigoureuse des sous-jacents et d'une attention particulière portée à la qualité de crédit des émetteurs. Parallèlement, la reprise des opérations de fusions-acquisitions constitue un facteur de soutien supplémentaire pour la classe d'actifs, comme en témoignent les marques d'intérêt officielles dont font l'objet Evonik et Qiagen, deux émetteurs présents en portefeuille. Ces situations illustrent le potentiel de revalorisation offert par certaines obligations convertibles en cas d'opération capitalistique. Le portefeuille conserve une sensibilité aux marchés actions proche de 39%, tandis que l'exposition aux émetteurs Investment Grade ressort proche de 60%. La trésorerie représente environ 7% du portefeuille et nous permet de conserver la flexibilité nécessaire pour saisir de nouvelles opportunités sur les marchés primaire et secondaire.

Achevé de rédiger le 12/11/2026.

Félix
Haron, CFA

Jean-Paul
Ing, CFA

Analyse extra-financière interne

Taux de couverture ABA+: 96,1%

Note Responsabilité moyenne : 5,3/10

% des émetteurs ayant une analyse des plans de transition : 99,5%

Exposition aux ODD(3) (% de chiffre d'affaires)

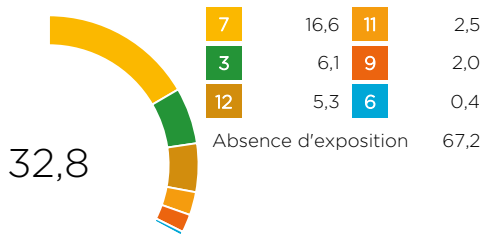

Exposition transition/RSE(2)

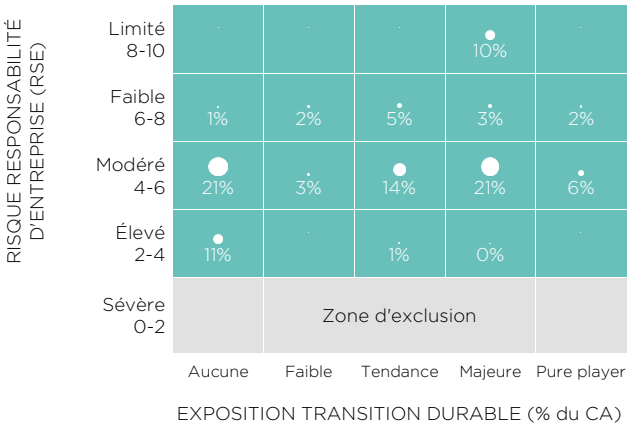

Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maitrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet en cliquant ici.

(1) La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management....

(2) La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

(3) 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

(4) 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettent d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

+Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées".

Informations administratives

Nom du compartiment : Convertibles
Nom de la SICAV : DNCA INVEST
Code ISIN (Part A (EUR)) : LU0401809073
Politique de distribution : capitalisation
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 17/12/2008
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Minimum d'investissement : 2 500 EUR
Pays de domiciliation du fonds : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Type de fonds : OPCVM
Indicateur de référence : Refinitiv Europe Focus hedged CB EUR Index
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance
Pays de domiciliation de la société de gestion : France
Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Cut off : 12 h 00, heure de Luxembourg
Règlement / Livraison : T+2

Equipe de gestion :
Félix HARON, CFA
Jean-Paul ING, CFA

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Non

Frais

Coûts d'entrée : 2% max
Coûts de sortie : -
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,70%
Coûts de transaction : 0,28%
Commissions liées aux résultats : 0,03%. Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : Refinitiv Europe Focus hedged CB EUR Index avec High Water Mark. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus comprend la moyenne des 5 dernières années.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Delta. Le delta est un indicateur qui mesurent la sensibilité de la prime d'une option par rapport à un déterminant donné (le cours du sous-jacent, le temps, la volatilité).
Maturité. La maturité ou échéance d'un instrument financier (options, warrants, emprunts, obligations…) correspond à sa date d'échéance, c'est-à-dire la date de fin de sa durée de vie.
Note moyenne. La note moyenne correspond à la qualité de crédit moyenne des émetteurs ou des titres détenus en portefeuille, calculée à partir des notations attribuées par les principales agences de notation financière. Elle est obtenue en convertissant les notations en une échelle numérique, puis en calculant une moyenne pondérée selon le poids de chaque titre dans le portefeuille. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau global de risque de crédit du portefeuille.
Obligations convertibles. Obligation pouvant être convertie en un nombre prédéterminé d'actions de la société à certains moments au cours de son existence, généralement à la discrétion du détenteur de l'obligation convertible.
Prime moyenne. La prime moyenne correspond à l'écart moyen, exprimé en pourcentage, entre le cours de l'obligation convertible et sa valeur de conversion en actions. Calculée comme une moyenne pondérée des primes de conversion des titres détenus en portefeuille, elle mesure le surcoût payé par rapport à une conversion immédiate en actions. Une prime plus faible traduit généralement une sensibilité plus élevée à l'évolution du cours de l'action sous-jacente.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
Sensibilité. La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt.
Taux actuariel moyen. Le taux actuariel moyen correspond au rendement annuel moyen attendu des obligations détenues en portefeuille, en tenant compte à la fois des coupons perçus et de la différence entre le prix d'achat et le montant remboursé à l'échéance. Il est calculé sur la base du rendement actuariel de chaque titre, pondéré par son poids dans le portefeuille. Cet indicateur fournit une estimation du rendement théorique du portefeuille obligataire, sous réserve de la conservation des titres jusqu'à leur échéance et en l'absence de défaut des émetteurs.
Tracking Error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.
Volatilité. Mesure des fluctuations de valeur d'un actif autour de sa valeur moyenne. Elle se calcule mathématiquement par l'écart-type des rentabilités de l'actif. La volatilité constitue un indicateur de risque : plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.
DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires
Cet produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Nous vous précisions que la décision d'investir dans le Fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de celui-ci ainsi que l'ensemble de ses objectifs tels que décrits dans le prospectus.
Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.
Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.
L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.